

Le Bulletin du Musée basque édite des travaux **originaux** touchant préférentiellement les domaines basques et pyrénéens.

Notes brèves et revues (états d'une question) sont recevables.

Les articles soumis à l'**avis du Comité de rédaction** comprennent obligatoirement :

- un **titre court** (5 à 6 mots),
- le(s) nom, prénom du ou des auteur(s),
- un **résumé** (50 mots maximum) en français et en basque ou en gascon (l'éditeur se charge de la traduction si nécessaire),
- le texte (36 000 caractères maximum) en **langue basque ou française** (les textes en anglais ou en espagnol sont examinés),

Sont éventuellement ajoutés :

- les remerciements en fin de texte,
- les coordonnées complémentaires : titre, institution, adresse, @...
- les **notes en fin de document**, numérotées en continu,
- la bibliographie présentée par ordre alphabétique des auteurs, selon les principes suivants :
 - dans le cas d'un ouvrage :
MARTINENA RUIZ J.J. 1994, *Castillos reales de Navarra (siglos XIII-XVI)*. Pamplona, Gobierno de Navarra, Departamento de Educacion y Cultura, 793 p., ill.
 - dans le cas d'un article inclus dans un périodique :
ARANA A., 1996, Mari, mairu eta beste, *Bulletin du Musée Basque* N° 146, pp. 161-166.
 - dans le cas d'un article inclus dans un ouvrage collectif :
CUISENIER J., GLUCK D., HAMON M., NICOURT J., TARDIEU S. et VIRVILLE M. de, 1972, Le système d'exploitation automatique des collections ethnographiques au Musée des Arts et Traditions populaires. In : *Banques de données archéologiques*, Actes du Colloque de Marseille, 12-14 juin 1972 Paris, Ed. CNRS, pp. 161-180.
- les illustrations référencées dans le texte (Fig. 1, Fig. 2...),

L'impression des illustrations en couleur est laissée à l'estimation du Comité de rédaction. Elles doivent être de **bon contraste**.

Le fichier du texte (format .doc ou .rtf) doit être dissocié du fichier des légendes des illustrations (format .doc ou .rtf). et des fichiers des illustrations (un fichier par illustration en format .jpg).

L'ensemble des fichiers constituant l'article doit être transmis par e-mail (samb.baiona@wanadoo.fr) ou envoyé sur CD ou clé USB (les disquettes ne sont plus acceptées) ; une **copie sur support papier** doit également être fournie.

Des illustrations provenant des collections du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne sont susceptibles d'être ajoutées par le Comité de rédaction.

Tout article n'engage que la responsabilité de son auteur. Dès qu'il est publié, l'auteur est réputé avoir cédé ses droits à l'éditeur.

Un exemplaire du bulletin et 20 tirés à part sont offerts et mis à disposition de l'auteur à la permanence de la Société des Amis du Musée Basque.

Il est interdit de reproduire ou de photocopier, de saisir par voie informatique ou de traduire intégralement ou partiellement des articles publiés sans une **autorisation écrite** de l'éditeur (loi du 11 mars 1957).